

La fiscalité immobilière



ECTS
1 crédits



Composante
IUT d'Annecy

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- Comprendre la fiscalité applicable à l'acquéreur
- Comprendre la fiscalité applicable au vendeur
- Renseigner les clients sur les conséquences fiscales liées à la transaction immobilière

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	7h
TD	Travaux Dirigés	7h

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial » et « Droit de la vente ».

Plan du cours

Chapitre 1 : La fiscalité à la charge de l'acquéreur

1. Les droits d'enregistrement normaux

2. Les droits d'enregistrement réduits
3. Le cas particulier des terrains à bâtir

Chapitre 2 : La fiscalité à la charge du vendeur

1. La TVA

- Définition
- Cas d'application

2. Les plus-values immobilières

- Définition
- Cas d'exonération
- Calcul et paiement

Infos pratiques

Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)